

Intitulé du poste : Agent consulaire au service des visas

Lieu de travail : Consulat général de France à Abidjan.

Date de prise de fonction: 02/01/2024

<u>Durée du contrat</u> : Contrat de droit local à durée déterminée d'un an renouvelable. Possibilité d'un contrat à durée indéterminée par la suite.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Principales missions:

Sous la supervision de la Cheffe du service des visas, du Consul adjoint et du Consul Général :

- Assurer la pré-instruction des dossiers de demandes de visas dans le respect de la réglementation en vigueur
- Gérer les archives du service des visas
- Assurer le suivi de la boîte générique du service et la réponse courriel aux usagers
- Accueil et réception des demandes de visas sur passeports diplomatiques et de service.

Compétences attendues

- Rigueur et discrétion impératives compte-tenu de la manipulation de données personnelles
- Connaissance de l'environnement informatique : Word, Excel, et Internet
- Qualités d'organisation, de planification et de gestion de priorités
- Très bon niveau d'expression orale et écrite en langue française
- Capacité à travailler en équipe et à rendre compte à sa hiérarchie

Expérience professionnelle

- Etudes supérieures, Baccalauréat
- Expérience professionnelle dans les domaines administratif ou juridique souhaitable

Niveau de rémunération et horaires

- Cadre salarial de l'ambassade de France : Niveau 6.
- Déclaré à la CNPS et CMU, 13ème mois, congés de 30 jours calendaires par an et assurance santé complémentaire à 80% y compris pour les ayants droit.
- Du lundi au jeudi de 7h30 à 12h45 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 7h30 à 13h.

Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse électronique suivante, en veillant à communiquer l'ensemble des coordonnées permettant de les joindre : acg.abidjan-fslt@diplomatie.gouv.fr

Date limite: 22/12/2023 délai de rigueur